

Dispositifs d'actions solidaires et santé en temps de reconfinement

Compte-tenu de la situation de reconfinement depuis le 30 octobre, l'Université Rennes 2 a adapté le fonctionnement de l'établissement, dans le respect des règles sanitaires, pour assurer les enseignements en ligne et venir en aide aux étudiants. Un questionnaire mis en place les 1^{ers} jours de novembre a permis de recenser les besoins numériques des étudiants pour ajuster l'aide à prévoir : plus de 400 demandes individuelles ont révélé la demande d'accès en moyenne de 100 postes informatiques ou salles d'étude par 1/2 journée.

Une [foire aux questions](#) sur l'Intranet recense l'ensemble des actions de l'établissement et de ses partenaires (Service santé des étudiants, CROUS, Associations, AMAP, réseau d'entraide Villejean Beauregard...). Ci-dessous une liste non exhaustive des dispositifs de l'Université Rennes 2 pour rompre l'isolement et soutenir les étudiant-e-s en difficulté :

Accueil et accès aux locaux sur les 3 campus (Villejean - La Harpe - Mazier):

Tous les accueils téléphoniques et par mail sont pleinement assurés. En cas de nécessité, l'accès à l'université est possible sur rendez-vous ou convocation. L'université a organisé l'accueil des étudiants dans les cas autorisés :

- Travaux pratiques pour 110 groupes sur les 3 campus de l'université, des L1 aux Master 2, selon la liste des enseignements arrêtée par le rectorat d'Académie le 5 novembre 2020 des «*formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés*»
- Travail en salle d'étude (sur réservation)
- Accès à une salle de travail équipée en matériel informatique, permettant l'accès à internet et l'impression de documents, accompagné d'une médiation informatique, du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 13h30 à 20h30 (sur réservation)
- Venue au sein d'un service administratif (sur rendez-vous ou convocation). Par exemple la DÉVU reçoit les étudiant-e-s le lundi après-midi et le mercredi toute la journée sur rdv préalable via le [smart agenda](#) de l'ENT

Une «Semaine Internationale» adaptée :

Le Service des Relations Internationales de l'Université Rennes 2 a réorganisé le [programme de la Semaine Internationale](#) du 9 au 13 novembre avec des réunions thématiques en ligne pour permettre aux étudiants de préparer leur mobilité internationale et fournir une information sur les programmes de coopération universitaire, que ce soit dans le cadre d'un programme d'échange universitaire, d'un stage ou de l'assistantat. Et pour en savoir plus sur les initiatives européennes de l'université et notamment sur la pédagogie des langues en lien avec l'*Open Education*, n'hésitez pas à prendre connaissance du projet Declame'FLE : [lire l'article](#).

Actions solidaires et sociales :

Aides financières :

- Une aide financière exceptionnelle de 50€ a été votée et financée par le FSDIE et la CVEC, pour un coût global de 70 000 €. Un formulaire en ligne permettra de solliciter cette aide.
- Fonds d'urgence établissement de 10 000 € attribués pour les aides à la connexion. Un formulaire en ligne permettra de solliciter cette aide.
- Remboursement des frais d'inscription sur critère social pour les étudiants dans une situation financière difficile et non boursiers, en retirant un dossier d'exonération à l'accueil de la Direction des Études et de la Vie Universitaire (DÉVU). Dossier à remettre au plus tard le 4 décembre.

Aides alimentaires :

- Épicerie gratuite (lundi 16h-20h, mardi 18h-20h et vendredi 15h-17h) sur RDV par mail : epicerie.gratuite.r2@gmail.com
- Association étudiante pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) : distributions de paniers de légumes biologiques ainsi que des distributions d'autres produits agricoles (pain, jus, galettes etc.). Toutes les infos de l'Amap de Rennes 2 - Villejean : <https://www.facebook.com/Paniersbiosetlocaux>
Pour connaître toutes les Amap étudiantes de Rennes, site web inter-AMAP : <https://interamaptudianterennes.wordpress.com/>
- Sacs de courses solidaires : l'Association de la Vie Étudiante en partenariat avec l'Union Pirate et l'Épicerie gratuite, rembourse 10€ de courses de première nécessité par semaine. Pour bénéficier de ce dispositif, demander une facture à l'ordre de "AVE Rennes 2" lors du passage en caisse (montant le plus proche possible de 10€) et l'envoyer avec un RIB à sacs.solidaires.rennes2@gmail.com.

Aides santé/sociale /psychologie :

- Le Service Santé des Étudiant-e-s (Bâtiment Éreve Villejean, 2e étage) reste ouvert pour des consultations médicales et psychologiques en présentiel sur rdv uniquement et en téléconsultation. Pour prendre rdv joindre le secrétariat : 02 23 23 70 85/86 - il n'est pas possible de prendre un rdv par mail.
- Le BAPU (Le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) est un centre de consultation pour les étudiant-e-s qui souhaitent une aide psychologique. Une équipe de professionnels psy spécialisés dans l'accueil des étudiant-e-s est à l'écoute : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 15h à 17h au 02 99 30 81 24. [Plus d'info ici](#).
- Handi Rennes 2 : durant le confinement l'association Handi'Rennes 2 reste en action et à l'écoute via la [page Facebook](#) ou par mail (handirennes2@gmail.com) et partage une liste de numéros utiles.
- Le Plateau d'Accueil PIMMS France Services à Henri Fréville constitue une interface avec les services publics. Les médiateurs sociaux vous conseillent et accompagnent les étudiant-e-s en situation de précarité ou non dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne Le PIMMS reste ouvert sur rdv durant cette période en téléphonant (02 99 32 02 58).

Aides par les pairs - lien social / informations / aides aux démarches

- Un groupe d'échanges «Soutien COVID 19» est actif sur Facebook pour assurer un accompagnement et une écoute entre pairs. Il est animé par des étudiant-e-s de Master 2 psychologie Rennes 2, volontaires au sein du dispositif ambassadeurs COVID. Ce groupe d'entraide entre étudiant-e-s propose des contenus sur de la prévention COVID-19, des conseils sur le sport, les problèmes alimentaires, le sommeil en situation de confinement et propose aussi des temps d'écoute en groupe ou des RDV téléphoniques si besoin. Les étudiants peuvent les contacter via leur [page Facebook](#).
- Action IREPS /Info-com : des étudiant-e-s en Information-Communication s'investissent aux côtés de l'Ireps (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) pour concevoir et mettre en œuvre une communication sur les réseaux sociaux, destinée à soutenir le mieux-être et la résilience des étudiant-e-s en période d'épidémie.
Contact : Isaline Collet, chargée de projet à l'Ireps, isaline.collet@irepsbretagne.fr.